Vol. XLIX SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 30 JUIN ET 7 JUILLET Nos. 32 et 33

ABONNEMENTS
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

COUPS DE PLUME

AU LENDEMAIN DES ELECTIONS

Mon premier devoir est de remercier tous et chacun des électeurs qui ont bien voulu me donner leur confiance et leur vote dans la dernière élection.

Je le fais de tout coeur et avec une profonde reconnaissance.

* * *

Je me hâte d'ajouter que je ne m'attribue que la plus petite partie du mérite dans le beau succès que nous avons obtenu.

La victoire est dûe à l'esprit généreux, à l'indépendance de caractère et à l'union de nos compatriotes.

* * *

La population belge et la population française (née en France,) nous ont donné un appui presque unanime.

A ces amis sincères nous disons un grand merci.

* * *

La population irlandaise-catholique de la ville nous a donné un réel appui; il en est de même d'un fort groupe métis et ajoutons que nous pourrions facilement donner des preuves et des noms à l'appui pour dire que des anglais protestants nous ont aidé de leurs votes, pour la seule raison que nous réclamions dans notre programme l'enseignement de la religion et de la langue française à l'école.

* * *

A tous nous disons merci!

* * *

J'ai été élu sur un programme bien défini.

On se rappellera le programme politique que je soumettais dans **Le Manitoba** et dans **La Liberté** au mois d'avril dernier.

Je le publie de nouveau aujourd'hui, ainsi que l'article de **La Liberté** à ce sujet.

Mon opinion n'a pas changé et j'ose dire que l'immense majorité de nos compatriotes ont voté dans ce sens à la dernière élection.

Un parti vraiment constitutionnel est le parti de l'avenir non seulement au Manitoba, mais dans le Canada tout entier.

Qu'on le nomme parti constitutionnel, parti bourgeois, parti indépendant tout simplement, ou qu'on lui donne le nom que l'on voudra, c'est le seul parti politique qui sera appelé à conduire les destinées du pays et c'est le seul qui aura la force et l'autorité nécessaire pour cela car c'est le seul qui sera en mesure de rallier sous son drapeau tous les hommes de bonne volonté, tous les patriotes sincères, le capitaliste et le travailleur, le fermier comme l'homme de profession, les anciens adversaires politiques comme les vieux amis.

* * *

Le monde a changé depuis cinq ans; les idées se sont modifiées; les problèmes nouveaux ont chassé de la scène les vieux clichés.

Nous sommes au seuil d'une vie nouvelle; regardons en avant plutôt qu'en arrière; conservons du passé l'expérience qui est toujours nécessaire; enfouissons nos vieux préjugés; revenons à la vieille et saine doctrine qui a fait la puissance des fortes nations et l'honneur des grands hommes d'Etat.

* * *

Le **Free Press** de Winnipeg se donne beaucoup de mal pour me classer dans le parti politique de son choix.

Comme je n'ai pas l'intention de lui écrire une lettre chaque fois qu'il voudra bien se charger d'expliquer ma pensée ou plutôt de penser et de parler pour moi, je répéterai ici une fois pour toute, que j'ai été élu dans le comté de Saint-Boniface, comme indépendant, sur mon propre programme politique et qu'aujourd'hui comme alors, je suis indépendant.

Qu'il cesse donc par conséquent de farfouiller.

Quand j'aurai quelque chose à dire ou quand j'aurai une position à prendre, je parlerai moi-même pour moi et je prendrai position selon mon jugement et ma volonté, sans aller lui demander conseil.

Il me semble qu'un journal de la dimension du **Free Press** devrait avoir assez de générosité pour lutter contre ses adversaires sans s'abaisser à fausser délibérément la vérité, dans le seul but de nuire à celui qu'il n'aime pas.

* * *

Le Manitoba est le seul journal qui pour le moment ait le droit de parler officiellement pour moi.

Mon journal n'est pas grand, il n'est pas gros, mais que voulez-vous chacun fait ce qu'il peut; nous avons ici l'intention de faire honnêtement et franchement ce que nous pourrons; c'est tout ce que le public a le droit de nous réclamer. Si nous faisons fausse route, nous n'avons du reste aucun doute, qu'il se trouvera quelqu'un pour nous le dire.

* * *

Est il vraiment impossible de lutter contre les idées d'un homme, sans en même temps s'évertuer à le représenter sous de fausses couleurs?

* * *

Un homme peut se tromper, faire fausse route, souvent même très souvent, sans pour cela être nécessairement un chenapan.

Qui ne se trompe jamais?

Si dans la vie publique l'on s'élevait plus souvent au-dessus des mesquines questions de personnalités, si l'on concédait volontiers à ses adversaires plus d'honnêteté et de droiture dans l'intention, on arriverait bien plus vite à la solution équitable de toutes les grandes questions en cause et au lieu de rabaisser nos représentants dans l'idée de nos populations on donnerait à la vie politique toute l'importance et l'honneur auquel elle a droit.

* * *

S'il fallait en croire le **Free Press,** avec une majorité de près de 500 voix, nous aurions perdu notre élection dans St-Boniface.

Est-il généreux tout de même ce bonhomme!

* * *

D'après le calcul du **Free Press,** nous ne comprenons pas bien comment il arrive à sa conclusion que M. Norris avec 21 ou 22 sièges sur au-delà de 50 a droit de rester à son poste de premier-ministre et que ceux qui réclament sa démission sont des mécréants.

Naturellement le **Free Press** a toujours eu une logique toute spéciale pour lui.

Pour avoir raison il faut penser comme lui; pour parler intelligemment il faut copier sa littérature; pour être vraiment indépendant, il faut être de la politique du **Free Press.**

C'est un petit maître!

* * *

Qu'adviendra-t-il de la situation politique au Manitoba?

Il est encore trop tôt pour le dire; on peut faire des plans, des combinaisons, des pronostics, mais bien sage serait celui qui pourrait tout de suite prophètiser ce qui arrivera d'ici 6 mois.

Le gouvernement Norris est en minorité et ne peut commander une majorité en chambre que s'il peut attirer vers lui un nombre suffisant de députés pris dans les autres groupes,—or il y a des conservateurs, des fermiers, des travaillistes, des indépendants et aucun de ces groupes, ne peut à son tour contrôler la législature par son propre vote; il faudra donc des alliances ou de nouvelles élections.

Les alliances ne pourront se faire que si de tous côtés on est prêt à faire aux autres certaines concessions.

Chaque groupe a des questions de principes qui ne peuvent être mises de côté.

Verrons-nous la députation manitobaine assez large d'esprit et assez généreuse pour amener l'accord par le respect mutuel ou verrons-nous encore la désunion par le préjugé, l'étroitesse et l'égoïsme?

L'avenir répondra à cette question.

* * *

Charité et justice pour tous est la seule base sur laquelle on pourra asseoir un parti politique capable de diriger fermement et avec succès les affaires de notre province.

* * *

Et à ceux qui aspirent à la direction du navire de l'état de faire leurs preuves.

Joseph Bernier.

NOUVEAUX DEPUTES CANADIENS-FRANCAIS

Carillon.—Monsieur Maurice Duprez.
Iberville.—Monsieur A. R. Boivin.
Lavérendrye.—Monsieur P. A. Talbot.
Ste-Rose.—Monsieur Joseph Hamlein.
St-Boniface.—Monsieur Joseph Bernier.

CONGRES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Le Congrès de l'Association d'éducation a été un véritable succès.

Il nous fait plaisir de nous associer autant que nous le pouvons à l'action de cette association nationale par excellence.

Nous nous empressons de lui offrir notre faible concours dans son travail et dans ses luttes.

La cause de l'éducation catholique et française de nos enfants doit primer toutes les autres.

Comme l'Association d'éducation a cependant son organe officiel, **La Liberté**; nous croyons plus sage de lui emprunter son rapport que de faire nous-mêmes de longs commentaires.

"Nos lecteurs n'escomptent pas un long compte rendu des délibérations du Congrès de l'Association d'Education, tenu la semaine dernière. Beaucoup de renseignements sont pour nous et non pour nos adversaires. L'Exécutif n'a rien caché. Nos lecteurs de la campagne obtiendront de leurs délégués tous les renseignements qui peuvent les intéresser. Ils comprendront facilement que l'intérêt de notre cause exige que nous ne jetions pas dans le public toutes les délibérations de l'Association d'éducation.

Ce Congrès a été un succès dépassant toutes les espérances. Quelques groupes n'étaient pas représentés; d'autres l'étaient magistralement. Jamais nous n'avions vu a un Congrès de l'Association d'Education autant de délégués de la campagne. C'est un excellent symptôme que nous soulignons avec joie. Quand, en pleine tourmente électorale, on se dérange pour une cause, quand cette peine que l'on se donne, coûte de l'argent, c'est que l'on tient à cette cause, c'est que l'on veut son triomphe.

De l'ensemble des débats du Congrès, il ressort que l'esprit d'union et d'harmonie a fait des progrès C'est déjà un réconfort. Nous en avons eu un second dans le caractère pratique et positif des délibérations. Pas de discours tapageurs, pas de grandes phrases. De l'action sobre et raisonnée, sachant voir les réalités, les saisir, les comprendre. Une unanimité des volontés planait sur les délégués. Ils étaient venus agir et tous agissaient. Aussi sont-ils retournés chez eux plus convaincus que jamais de la nécessité de maintenir leur Association bien vivante et de lui fournir les moyens matériels d'accomplir son oeuvre.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau assistait à toute les séances de cet intéressant congrès que présidait M. Noël Bernier.

L'Exécutif de 1920-1921 sera le suivant:

M. Noël Bernier, président sortant de charge, réélu par acclamation; M. Hormisdas Béliveau, vice-président sortant de charge, réélu par acclamation; MM. A.J.H. Dubuc, Docteur Laurendeau, J.H.N. Léveillé, J.A. Marion, Révérend Frère Joseph, J.A. Cusson, H. Chevrier, Louis-Philippe Gagnon, Henri Lacerte, S.J. Dussault, J.A. Chabot, L.P. Roy.

M. J.H.N. Léveillé a été choisi comme trésorier et M. L.-P. Gagnon, comme secrétaire.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Un souffle ardent de patriotisme a réchauffé tous les coeurs canadiens-français le 24 juin dernier.

La ville de Saint-Boniface n'avait pas vu depuis longtemps un déploiement aussi brillant de nos forces nationales.

Toutes les âmes vibraient à l'unisson dans un même désir, une même volonté; le désir, la volonté de voir le peuple canadien-fançais prendre à la Rivière Rouge la place d'honneur à laquelle il a droit, et assurer la survivance de notre race dans les grandes prairies de l'Ouest.

Ce fut une fête de famille, brillante et charmante, pleine d'entrain et de gaieté.

L'espace ne nous permet pas d'en donner le compte-rendu dans tous ses détails, mais nos lecteurs pourront juger de l'éclat de la fête et de son côté sérieux en lisant l'adresse de M. J. A. Cusson, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Sa Grandeur Monseigneur Béliveau; la réponse de Sa Grandeur et le substantiel sermon du R. P. Ménard, C.S.S.R., curé de Sainte-Anne-des-Chênes.

Nous ne pouvons nous priver du plaisir de féliciter les orateurs à la soirée du feu de la St-Jean; ils ont été éloquents et sérieux; la foule ne leur a pas ménagé les approbations.

Ces orateurs étaient: M. l'abbé Primeau, Son Honneur le Juge Prud'homme, le Docteur Tassé et le Révérend Père Lacasse.

Il nous fait aussi plaisir d'offrir nos félicitations aux officiers de la Société St-Jean-Baptiste, aux jeunes et actifs organisateurs de la journée sportive, aux membres de la fanfare Lavérendrye et aux membres de la chorale de la Cathédrale.

Que dire de la soirée dramatique. L'auditoire a répondu pour nous; nos acteurs, nos artistes ont été magnifiques; ils nous ont fait goûter du Molière ave un talent de professionnels.

Les chantres nous ont fait entendre des chants délicieux et charmants.

C'était le 24 juin, congé civique à St-Boniface, et il est agréable de noter qu'un grand nombre de maisons de commerce anglaises avaient ce jour-là gracieusement permis à leurs employés canadiens-français de prendre congé.

Un magnifique programme, éxécuté avec grand goût typographique, sortant des ateliers de l'imprimerie du Manitoba était distribué gratuitement sur le terrain par la Société St-Jean-Baptiste.

POLITIQUE

La question sociale prime aujourd'hui toutes les autres. L'harmonie entre toute les classes doit être le but principal de toute organisation politique.

La question sociale doit être résolue par l'action gouvernementale dont le rouage est la politique.

ADRESSE PRESENTEE A S. G. MGR BELIVEAU PAR M. J. A. CUSSON, PRESIDENT DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

A sa Grandeur Monseigneur
Arthur Béliveau,
archevêque de St-Boniface

Qu'il plaise à Votre Grandeur:

Le 24 juin est toujours pour le Canadien-français une date importante.

C'est le jour de sa fête.

C'est le jour où il veut honorer son patron d'une manière toute spéciale; c'est le jour où il vient lui demander de continuer sa haute protection; c'est le jour où il proclame au monde son existence comme peuple distinct; c'est le jour où, se rappelant le passé glorieux qui illumine l'histoire de la race française sur la terre d'Amérique, il veut aux pieds des autels puiser des forces nouvelles pour la lutte des bons combats pour la défense de la doctrine du Christ, pour un travail effectif et sérieux dans le développement logique et naturel de l'influence française sur le sol de sa patrie.

Depuis quelques années la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface n'a pas célébré sa fête avec beaucoup d'éclat. Les causes en sont multiples; inutile de les énumérer, elles sont claires pour tous.

La guerre sanglante est maintenant finie; nous allons faire face à une époque de reconstruction et nous avons voulu cette année, recommencer la série des célébrations brillantes qui furent dans le passé la joie des plus anciens.

Evidemment nous avons dû le faire suivant nos modestes moyens mais si les citoyens des grandes métropoles peuvent célébrer avec plus d'éclat, nous osons dire sans hésiter que nulle part ailleurs la patrie canadienne-française ne peut compter de plus sincères patriotes et des catholiques plus convaincus que les humbles citoyens de Saint-Boniface.

Si cette adresse que nous vous présentons aujourd'hui, Monseigneur, a un charme particulier parce qu'elle s'adresse à un enfant de notre paroisse nous sommes certains que vous n'aurez aucune objection à ce que nous disions ici que cet acte est, surtout et d'abord, l'hommage respectueux de l'élément laïque à son dévoué clergé dont vous êtes le chef aimé; c'est la protestation non-équivoque de la franche et entière fidélité du peuple canadien français à l'église catholique, apostolique et romaine.

Nous entrons, Monseigneur, dans une ère nouvelle; les sociétés vont se reformer; les différentes organisations qui font mouvoir le monde dans toutes les branches de l'activité humaine se mettent à l'oeuvre pour perfectionner et refaire le rouage qui détermine leur action.

La Société Saint-Jean-Baptiste, de St-Boniface veut être de son siècle.

Comprenant toute l'importance du rôle que doit jouer cette société dans le développement de l'influence française dans l'Ouest canadien, nous avons voulu cette année agrandir, tout en la solidifiant la base sur laquelle le temple de notre nationalité doit s'élever à travers les années sur les bords de la Rivière Rouge.

Nous ferons une refonte des statuts sous lesquels nous avons vécu jusqu'ici et nous aviserons aux moyens les meilleurs pour assurer à notre société une action de tous les jours et non pas seulement une célébration d'un jour par année.

Nous désirons faire une oeuvre permanente.

Nous nous rendons bien compte que cela ne sera peut-être pas facile, mais nous mettrons dans ce travail toutes nos énergies; nous

(A suivre en page 4)

Telle sera la législation, tel sera l'accord entre les classes, telle sera là paix et partant telle sera la prospérité du pays.

Or, ni cette paix, ni cette prospérité n'existeront si nos partis politiques ne mettent pas à la base de leurs programmes le principe absolu de la justice et de la charité.

Tous les hommes sont frères.. Oui!.. mais ouvrons les yeux et nous pourrons facilement constater que la famille humaine est aujourd'hui lamentablement divisée.

Le même malaise qui existe en Europe existe en Amérique, et si là-bas la lutte est plus sanglante, rien ne nous autorise à dire que nous n'aurons pas, ici, un jour, à subir le même orage.

Au Canada les esprits sont troublés, le char de l'état est ancré dans l'ornière; les vieilles traces que nous avions l'habitude de suivre sont disparues, on ne voit plus la droite route.

Le monde politique est bouleversé.

Aux deux grands partis politiques qui jusqu'à nos jours se partageaient la faveur publique ont succédé des partis dont le nombre cause la stupéfaction.

C'est la chaos!

Les digues qui retenaient les partis sont brisées; les partisans les plus sincères, les plus dévoués, voguent à l'aventure et cherchent en vain le drapeau qu'ils aimaient et pour lequel ils combattaient avec ardeur et gaiment.

La situation canadienne est-elle plus étrange que la situation des partis politiques des autres pays?

Non.

La soif du pouvoir, de l'argent, du bien-être a contaminé tout le monde et les sociétés sont dans le désarroi!

Pas plus que les autres organisations peut-être, mais autant que les autres, les partis politiques ont oublié les règles du droit, de la justice et de la charité qui, dans le passé, avaient fait leur force et leur gloire tout en leur attirant la faveur populaire.

Les anciens chefs d'armées sont devenus des chefs de clans et au lieu de s'élever au-dessus des clameurs des profiteurs et des démagogues pour donner au navire de l'état une poussée vigoureuse dans un large et honnête sillage, ils sont devenus les esclaves des turbulents pour se livrer à des guérillas, à des combats d'expédients qui ne mènent à rien, sinon à la ruine de tout le monde.

Nous sommes de ceux qui depuis longtemps attendons de nos chefs l'énonciation d'une politique large, généreuse, claire et juste en même temps qu'une direction sage et précise.

Nous avons attendu en vain.

Devons-nous chercher la raison dans l'apathie, la jalousie individuelle, la crainte des déclarations franches, ou l'étroitesse d'esprit, nous n'en savons rien et nous ne cherchons pas pour le moment à le savoir.

Nous voulons simplement pour le moment constater un fait.

Malgré l'estime et le respect que nous avons pour plusieurs de ceux qui furent dans le passé nos amis et nos frères d'armes, nous nous voyons dans la triste nécessité d'avouer qu'il manque aujourd'hui chez nos chefs ce coup d'oeil supérieur qui a permis à nos anciens chefs de rallier sous leur commandement les éléments divers qui composent notre population.

Nous nous abstiendrons pour le moment de mettre le pied sur le territoire fédéral.

Chaque chose à son temps.

Nous sentons cependant que nous serions inférieurs à notre tâche si, dans le domaine local, à la veille de l'élection qui se prépare, nous ne prenions carrément position.

Le moment est sérieux et il importe que chacun prenne son poste pour le combat.

Disons tout de suite que nous ne voulons pas conseiller à nos compatriotes un isolement qui pourrait être nuisible.

Nous croyons que dans une province comme la nôtre les alliances sont nécessaires, pourvu qu'elles soient franches et honorables.

Nous avons dans le passé fait des alliances que nous ne regrettons pas; il serait regrettable non seulement pour nous, mais pour le pays en général, que l'avenir ne nous en réserve pas d'autres.

Occupons-nous toutefois du présent et voyons s'il n'est pas possible d'ébaucher un programme et d'organiser une action qui pourra faire appel à tous les hommes de bonne volonté.

Le Gouvernement Norris après cinq années de pouvoir, se présente au peuple amoindri et divisé;—la révolte ouverte est dans le camp.

Le parti libéral-conservateur, auquel nous avons nous mêmes appartenu toute notre vie, souffre de la même division, parcequ'il a abandonné sa loyale politique de généreuse, franche et courageuse adhésion aux principes fondamentaux de la constitution canadienne.

Le travailleur se retire des anciens cadres politiques et veut son parti travailliste.

L'agriculteur demande la direction politique du pays.

Le capitaliste joue son jeu dans l'ombre.

Le bourgeois, le "Commoner," comme dit l'anglais, qui appartient à la classe la plus nombreuse et la moins protégée, seul est inactif et se laisse tondre patiemment.

N'est-il pas temps que le bourgeois s'affirme?

La bourgeoisie peut appeler sous son drapeau toute les classes de la société, toutes les races, toutes les croyances, tous les intérêts, tous les hommes soucieux de la paix et de la prospérité du pays.

La lutte des classes nous mènera à la ruine.

L'union des représentants modérés de toutes les classes nous mènera à la prospérité.

Fais aux autres ce que tu voudrais qu'il te soit fait à toi-même.

En un mot **Justice et Charité.**

Qu'un parti s'organise avec ce "motto" et il pourra compter sur sa part d'influence dans la direction des affaires de notre pays.

Tout programme politique doit porter en tête respect et soumission à Dieu et à l'autorité légitime du Roi.

L'enfance a droit à la connaissance des principes chrétiens; il faut donc que l'éducation religieuse obtienne à l'école la place prépondérante à laquelle elle a droit.

Le Canada étant un pays soumis à la couronne anglaise, il va de soi que l'anglais doit être enseigné parfaitement dans toutes les écoles de la Province.

Le français, à part ses droits constitutionnels indéniables, étant reconnu par le monde entier comme une langue absolument nécessaire, doit recevoir des législateurs toute la protection et l'encouragement requis pour permettre à l'enfant dont les parents le désirent, de sortir de l'école avec une connaissance parfaite de cette langue.

Nous avons attiré vers nos plaines un grand nombre de citoyens d'origine étrangère; il est du devoir des ci-

toyens d'origine canadienne, de cesser l'emploi du terme outrageant de "foreigners."

Une fois naturalisés canadiens, ils deviennent sujets canadiens comme n'importe qui, avec les mêmes devoirs, mais avec les mêmes droits.

Ils ont droit à la députation comme nous; ils ont droit d'avoir en chambre des représentants qui verront au respect de leurs croyances et de leur idéal.

Le meilleur moyen d'en faire de bons et patriotes citoyens canadiens, est de les admettre parmi nous carrément et de leur donner la considération et le respect auxquels ils ont droit.

Le travailleur, le cultivateur ont des droits incontestables qu'aucun citoyens soucieux de l'intérêt du pays ne peut ignorer.

Ils ont droit à leur part de représentation au parlement.

Le travailleur anarchiste doit être séparé des unions loyales qui sont nécessaires au maintien des bons rapports entre patrons et ouvriers; mais le capitaliste, grappin et profiteur outré, doit être aussi pourchassé et mis au rang de l'anarchiste dont il est le frère; il doit être séparé de la classe honnête du capital qui veut l'emploi du capital pour le plus grand bien de la société en général.

En un mot, si nous voulons un pays prospère, il nous faut l'union sincère de toute les classes et non pas la division de toutes les forces, de toutes les énergies nationales qui se prépare actuellement.

Je dirai à mes compatriotes, à toutes les classes, à toutes les races qui se coudoient dans notre pays; "n'avons-nous pas un rôle important à jouer dans cette province du Manitoba, anneau central qui relie toute les provinces de la confédération canadienne?"

Unissons-nous, élaborons notre programme, prenons comme drapeau la constitution du pays et entrons dans la bataille qui se prépare.

Le résultat que nous obtiendrons ouvrira peut-être les yeux à un grand nombre.

(20 avril 1920). **Joseph Bernier.**

UN PROGRAMME

Nous recevons, avec prière de publier, un article signé par monsieur Joseph Bernier, ancien ministre dans le gouvernementRoblin et rédacteur actuel du **Manitoba.**

Nous avons souvent dit ici, et nous tenons à le répéter **La Liberté** a été fondée pour défendre les principes catholiques et la langue française. Nous ne touchons à la politique que dans la mesure où ces deux questions vitales sont en jeu.

Les couleurs politiques de M. Joseph Bernier sont connues; il ne les a d'ailleurs cachées à personne dans le passé. La communication qu'il nous adresse nous fait croire qu'il n'est pas satisfait de la position prise par son parti, et il se met en marge pour la présente lutte provinciale, au moins. Questions d'idées et de principes, cela n'est pas de nature à nous déplaire.

Si nous comprenons bien, le programme qu'il formule est le suivant:

1o.—Justice et charité pour tous.

2o.—Respect à Dieu dans la législation pour que la législation humaine ait droit au respect de ses administrés.

3o.—Donc enseignement du français à l'école.

4o.—Puis respect aux deux grandes races qui ont été parties au contrat qui a fait le Canada ce qu'il est. Donc, il faut que la guerre au français cesse. Avec l'anglais il a des droits spéciaux au Canada.

5o.—Respect tout de même aux diverses races que nous avons appelées à vivre chez nous. Cessons de les traiter d'étrangers et donnons-leur le traitement loyal auquel elles ont droit en justice et en charité chrétienne bien entendue.

Un parti politique qui voudrait mettre ces principes à la base de son action aurait bientôt rétabli la paix dans le pays et amènerait l'union nécessaire à la prospérité, même matériel, du Canada. Ce serait faire de l'action sociale sage et éclairée. Nous en serions sûrement.

(**La Liberté,** 20 avril 1920).

QUELQUES ANECDOTES

Le brave et malheureux Kruger, président de la République des Boers, fut un jour invité à une soirée.

Réglé comme du papier à musique, à l'heure fixée au programme, le président arrivait à la salle magnifiquement éclairée où avait lieu la fête. On l'introduit, il se découvre, il regarde....

—Oh! pardon, fit-il en regardant la porte en hâte, j'ignorais que ces dames n'avaient pas fini leur toilette....

Et malgré toutes les explications, le bonhomme s'en alla....

La soirée fut plutôt pénible.

* * *

Une dame demandait un jour à l'illustre archevê que de Bordeaux, Mgr de Cheverus, ce qu'il fallait penser du fard.

—J'ai trouvé, dit-elle, des confesseurs qui l'autorisent, d'autres qui le condamnent. Quel est, Monseigneur, votre sentiment sur ce point?

—Pour moi, dit le spirituel prélat, pour moi, qui aime les opinions moyennes, je vous le permets d'un côté!

* * *

Une dame très décolletée, à un évêque qui la saluait du chapeau:

—Couvrez-vous, Monseigneur.

—Après vous, Madame.

NOTES LOCALES

150 cadets de l'Ecole Provencher, de St-Boniface sont partis ce matin pour Gimli où ils vont camper pour six jours. L'invitation et les dépenses sont garantis par le Gouvernement fédéral.

M. C. Gaudette, de la Crèmerie de St-Boniface est parti hier pour un voyage à St-Ours, P. Q.. Il se rend chez ses parents qui sont sérieusement malades.

M. Ramon Aroniz de 229 rue Notre Dame est parti aujourd'hui l'Espagne.

M. Joseph Dubois, de Ste-Anne des Chênes, ui était en visite chez des amis à St-Boniface, est parti pour Montreal et St-Cuthbert P.

M. Alphonse Lemay a vendu 3 de ses maisons sur la rue Dumoulin, St-Boniface. Le montant est à peu près $10.000.

LE SOU DE CHARITE CHEZ M. JOSEPH HELIE

Selon qu'il a déjà été proclamé ce bon monsieur accorde une déduction sur le profit des articles vendus savoir: un sou de percentage pour l'orphelinat et l'hospice de Saint-Boniface. Depuis 1 mois le sou ajouté aux sous a formé le beau montant de $12,87. Louez donc la charité de M. Hélie et encouragez encore son oeuvre de charité en allant acheter à son restaurant, vous y trouverez vous-même votre profit sur certaines excellentes marchandises qui ont été réduites pour d'ici à la fin du mois.

(Communiqué).

MINISTERE DES POSTES DU CANADA

Conformément a un amendement à la loi des postes passé durant la dernière session du Parlement, le droit de recommandation sur les lettres et autres objets déposés à la poste en Canada est fixé à dix sous par chaque lettre ou chaque objet.

Le droit mentionné ci-dessus s'appliquera à tous les objets de correspondance déposés à la poste en Canada, à partir du 15 juillet 1920.

Le public est averti de voir à ce que tous les objets recommandés soient complètement affranchis,en ce qui a trait à l'affranchissement ordinaire et au droit de recommandation.

Mme P. Antaya, 110 rue Laflèche, St-Boniface est partie, mardi soir pour une visite chez ses parents de la province de Québec et d'Ottawa. Ont.

LE 14 JUILLET

Pour la première fois depuis le retour de ses vaillants réservistes, la colonie française de notre ville célèbrera cette année la fête nationale de la France, le 14 juillet.

Le but de la fête est d'aider à l'érection d'un monument à nos morts, en même temps que de célébrer, au jour de la fête nationale de la patrie, la victoire de ses armes.

Ce sera ainsi pour tous ceux qui y participeront, non seulement rendre un hommage à la France, mais faire une oeuvre de reconnaissance envers nos glorieux poilus morts au champ d'honneur.

Un pique-nique à la ferme Strathcona, avenue du Portage, près de Deer Lodge; un banquet sans cérémonie, suivi de sauterie seront les principales attractions de la journée. Les billets donneront droit à la fête entière. Des billets à des prix spéciaux pourront aussi être obtenus par les per sones qui désireraient n'assister qu'au bal et au pique-nique. L'entrée au pique-nique est gratuite.

Tous nos compatriotes ainsi que les amis de la France, sont cordialement invités à y assister, sinon au pique-nique, du moins au banquet le soir.

Les billets sont en vente chez M J. E. Collon, Théâtre Allen, à la Maison Blanche et chez M. Vulliez à St-Boniface.

Les personnes qui voudraient bien nous aider à vendre des billets sont priés de s'adresser à M. J. E. Collon, au théâtre Allen à Winnipeg.

Gloire à la France! Honneur à ses Poilus!

A LOUER une bonne grande chambre garnie, 55 rue Masson St-Boniface, en arrière du bloc Gauvin.

ETABLE à vendre, 16x24, en bon état pouvant servir de garage. S'adresser à G. Maher, 41 Provencher.

NOS HOMMES FORTS

(Par A. N. Montpetit)

(Suite)

On sait, combien généreusement nous accueillîmes les Irlandais arrivant au Canada. Poussés par la famine et par la détresse abordèrent nos rives les mains tendues et demandant secours. Nous leur avons pressé les mains, des deux nôtres et nous leur avons ouvert nos coeurs. A leur misère vint s'ajoindre le choléra, la peste. Notre générosité grandit avec leur malheur. Jamais frères ne firent plus pour des frères. La religion, chez nous, ajoutait au sentiment et à la sympathie naturelle. Après l'homme, le chrétien sut encore faire son devoir et il y mit tout le zèle, tout le zèle, toute l'affection du catholique aidant ses corréligionnaires.

C'est le malheur des Irlandais de ne nous avoir pas assez bien compris, comme chrétiens et comme catholiques.

Toutefois, est-ce moins un reproche que j'adresse à ces généreux enfants de la race celtique, qu'une réflexion historique que je fais en passant, car les circonstances et notre position politique d'alors donnent l'entière explication de cette anomalie.

Les Irlandais, venant ici en nombre, formèrent ça et là, des groupes, qui prirent, de suite, une certaine consistance politique et sociale. Ils nous trouvèrent divisés. Anglais contre Canadiens, luttant, qui pour la suprématie, qui pour la liberté. Les Anglais avaient la force politique l'appui de la métropole et la disposition de nos capitaux et des leurs. Ils parlaient le même langage que les émigrés, un langage trop ignoré parmi nous et que le pueple, en général, détestait souverainement.

Ces émigrés étaient pauvres, avaient besoin de travail pour vivre. Le gouvernement ordonna des entreprises considérables, et les entrepreneurs, constructeurs et autres, tous des Anglais, y employèrent des bras irlandais. Ainsi liés par leurs besoins matériels à la cause des Anglais, il n'hésitèrent pas à prendre leur part, dans nos querelles politiques ou intestines, et le premier coup une fois porté, ils devinrent nos ennemis jurés.

Irlandais et Canadiens sont pourtant faits pour s'entendre, se comprendre et s'aimer. Le coeur domine également chez eux. Même origine, même tempéramment, même condition politique et même religion tout semble concourir à les rallier, à les pousser dans la même voie, à les fondre en une même unité. Les Irlandais le sentent mieux aujourd'hui, et à mesure qu'ils font souche parmi nous, qu'ils apprennent notre langue ou que nous apprenons la leur l'entente naturelle se rétablit, les préjugés tombent, les sympathies s'éveillent, et il y a tout lieu de croire que les deux cours d'aeu, un instant opposés et refoulés l'un par l'autre, couleront bientôt paisiblement dans le même lit.

Nous assistons aux élections de 185... C'est le matin de la mise en nomination des candidats à la haute ville de Québec. Tout le quartier Champlain s'agite, les Irlandais rassemblés par groupes, se consultent, s'animent, pérorent, profèrent les injures les plus épicées, à l'adresse des canadiens-français. Chacun s'arme, qui, d'un bâton qui, d'une gournable, qui, d'une garcette: "Allons! en route mes amis, allons rosser les Canadiens. Hourrah pour M. X." s'écrie un chef de bande,—et de suite, une longue procession se forme derrière lui. La nomination devait avoir lieu sur le marché de la haute ville, tout auprès des casernes des Jésuites où une estrade avait été dressée pour les candidats et leur plus influents supporteurs.

Les Irlandais accoutumés faciles avaient compté, cette fois, sans Castérat. Celui-ci n'était pas oisif, ce jour là.

(A suivre)

(Suite de la Page 1)

marcherons lentement comme le conseil la prudence, mais nous marcherons sûrement, avec zèle et tenacité!

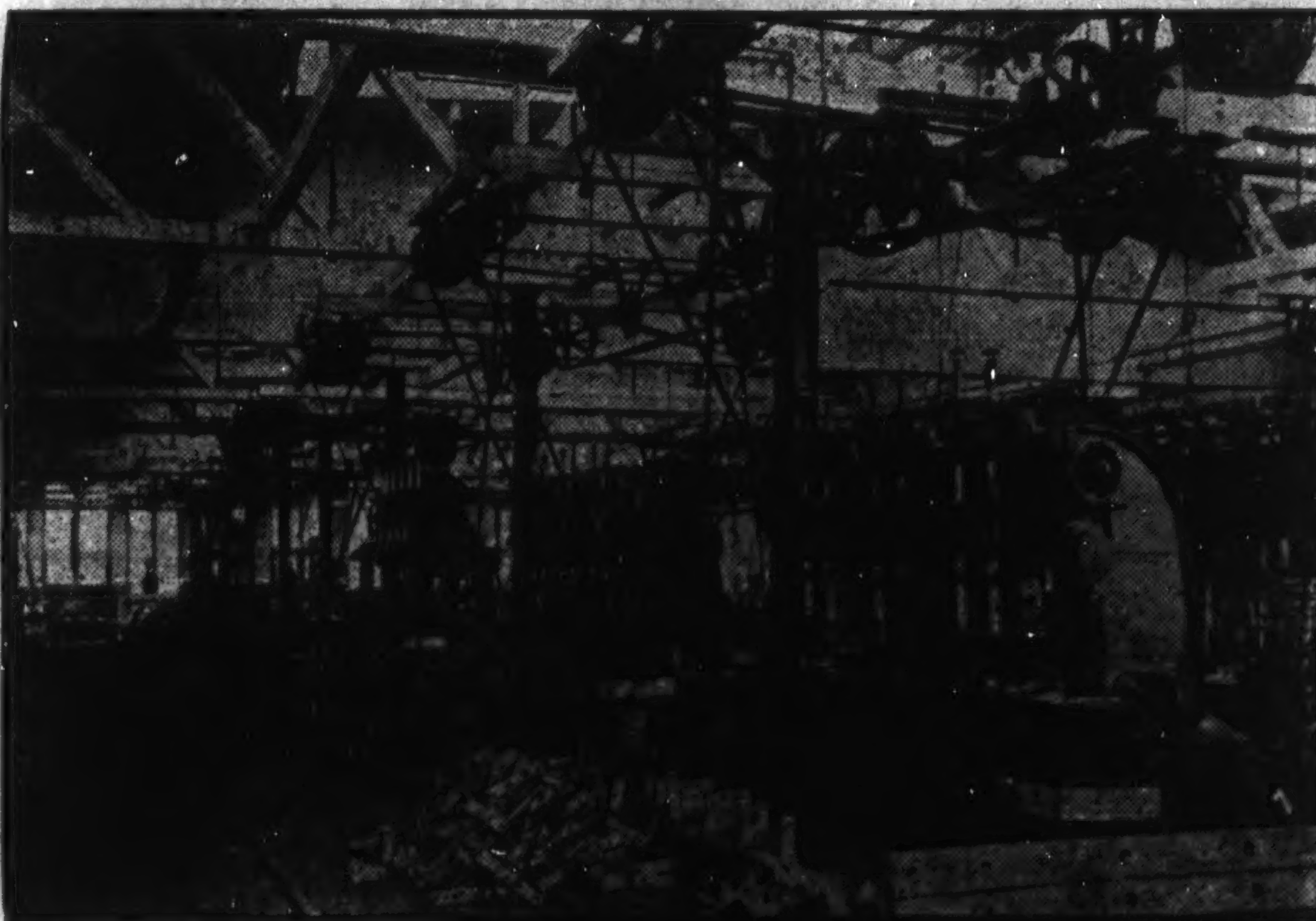
Dans ce travail, Monseigneur, nous sommes certains d'avance de pouvoir compter sur vos conseils et sur le dévouement de vos collègues, car, c'est l'histoire du Canada qui nous donne l'assurance du concours zélé et éclairé du clergé dans toutes les entreprises qui intéressent l'église catholique et la race française.

Avec votre bénédiction, Monseigneur, nous regarderons l'avenir avec pleine confiance et nous sommes assurés que la Société St-Jean-Baptiste continuera toujours à être l'un des plus solides piliers de la patrie canadienne-française.

La Société St-Jean-Baptiste, de St-Boniface.

Travaux Importants aux Usines Angus

Afin d'augmenter la production du matériel roulant, on agrandit plusieurs ateliers.



Le besoin d'augmenter le matériel roulant se fait si vivement sentir au Pacifique Canadien, que la compagnie n'hésite pas, en dépit du coût élevé des matériaux de construction, à agrandir considérablement ses usines d'Angus à Montréal, afin d'en accroître le rendement en locomotives et wagons de tous genres. Ces travaux, qui consisteront surtout en ailes ou prolongements aux ateliers qui existent déjà, coûteront approximativement un million de dollars et la superficie couverte par ces nouvelles constructions sera à peu près de 260,000 pieds carrés. La plus grande aile sera celle qui sera ajoutée à l'atelier où sont fabriqués les wagons-voyageurs; elle aura une superficie de 71,000 pieds carrés. L'atelier des locomotives sera ensuite agrandi de 68,000 pieds carrés, tandis que celui des wagons de fret le sera de 42,400 pieds.

D'importantes améliorations seront encore apportées aux diverses bâtisses dont l'agglomération forme la cité industrielle d'Angus; ainsi, quatre nouveaux fours à aléser seront ajoutés à ceux qui existent déjà; l'atelier à l'électricité sera prolongé; un abri de 126 pieds par 144 sera érigé pour la protection des matériaux; de nouvelles voies seront posées pour ranger les wagons et faciliter leur mouvement dans les cours.

Lorsque ces travaux seront terminés, les usines Angus, qui sont déjà les plus considérables du genre au pays et les mieux outillées pour la construction du matériel de chemins de fer verront leur capacité de rendement presque doublée. Ceci aura alors pour effet de faire diminuer quelque peu le malaise causé depuis un certain temps par l'extrême rareté des wagons, surtout pour le transport du fret.

(1) Quelques pièces de machinerie dans un des ateliers d'Angus.
(2) Wagons-voyageurs prêts pour le service.



AVIS PUBLIC

La Ville de Saint-Boniface offre à vendre les lots vacants suivants: Nos 4, 5, 6 et 7, Bloc 3, Plan 1160 et le lot No. 188, Bloc 2, Plan 1053, ces lots sont de 25 pieds.Les offres seront reçues par le soussigné jusqu'à 8 heures du soir, le 12 juillet prochain. La plus haute ou aucune offre ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Greffier.

St-Boniface, Man.
le 2 juillet 1920.